

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 MARS 2013

1/2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

L'examen du compte administratif de l'année 2012, en tous points conforme au compte de gestion, fait apparaître les éléments suivants :

A – BUDGET PRINCIPAL

a) Section de fonctionnement

a.1) Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement 2012 augmentent en masse de 1,51 % par rapport au réalisé 2011, mais restent en deçà des prévisions budgétaires 2012 de 3,02 %.

Les variations s'expliquent de la manière suivante :

Article fonctionnel 92020 – Administration générale : les frais d'assurances « dommages aux biens » pour le patrimoine communal ont augmenté considérablement en 2012 suite à l'incendie de la salle des sports Provinces survenu en mai 2011 (+150K€).

Article fonctionnel 92022 – Administration générale de l'Etat : l'enveloppe destinée à l'organisation des différents scrutins de 2012 (présidentielle et législative), a été consommée sur différents articles fonctionnels selon les services de rattachement des agents concernés.

Article fonctionnel 92024 – Fêtes et cérémonies : l'évolution à la baisse est liée à des frais de pose et dépose des illuminations de Noël inférieurs à ceux des deux dernières années. Cela s'explique d'une part, par des frais d'entretien et réparation moins importants en 2012 et d'autre part, par une surcharge en 2011 liée aux paiements de certaines factures d'exercices précédents.

Article fonctionnel 92025 – Aides aux associations : le financement du poste du Directeur du Centre Social Imagine, comparativement à l'année précédente, s'établit désormais sur une année pleine (+20K€). Il est à noter que la subvention exceptionnelle de 27K€ attribuée en 2011 n'a pas été reconduite en 2012.

Article fonctionnel 92251 – Restaurant scolaire : l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant les restaurants scolaires s'accompagne d'une évolution à la hausse du nombre de repas commandés auprès du prestataire (effet volume).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de repas facturés	178 268	178 688	188 860	188 831	194 965	204 321
Evolution des repas facturés (%)		0,24%	5,69%	-0,02%	3,25%	4,80%

De plus, nous avons bénéficié entre 2010 et 2011, d'une reconduction à l'identique des prix facturés par le prestataire. Cette situation ne s'est pas reproduite en 2012 compte tenu de l'évolution du coût des produits alimentaires. Le prix des repas a évolué de 1,4 % (effet prix).

	Coût Unitaire du repas en 2007	Coût Unitaire du repas en 2008	Coût Unitaire du repas en 2009	Coût Unitaire du repas en 2010	Coût Unitaire du repas en 2011	Coût Unitaire du repas en 2012
Maternelle	1,53 €	1,56 €	2,07 €	2,15 €	2,15 €	2,18 €
Primaire	1,60 €	1,64 €	2,15 €	2,23 €	2,23 €	2,26 €
Adulte	1,96 €	1,99 €	2,55 €	2,64 €	2,64 €	2,67 €

Article fonctionnel 92255 – Classes de découverte : la ville finance les séjours en classes de découverte et calibre l'enveloppe en fonction des projets qui lui sont remis par les directeurs des écoles.

Article fonctionnel 9233 – Action culturelle : l'évolution des dépenses culturelles 2012 est à comparer avec l'année 2010 (285K€) ; en 2011, le service en charge de ces activités était en pleine réorganisation (mise en place d'un comité de pilotage des affaires culturelles).

Article fonctionnel 92332 – « Lille 3000 » : des dépenses inhérentes à l'organisation d'actions locales dans le cadre de « Lille 3000 » apparaissent uniquement les années où cet événement a lieu (une année sur trois).

Article fonctionnel 92413 - Piscine : la fermeture de la piscine à partir du mois de septembre conduit à constater des économies en termes de dépenses de fonctionnement liées à la diminution de consommation de fluides (eau, gaz, électricité).

Article fonctionnel 92421 – Centres de loisirs : certaines associations ont tardé à remettre les documents nécessaires au calcul de la participation communale concernant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ; cela conduit à un niveau artificiellement bas de ces subventions.

Les charges liées aux ALSH municipaux sont en augmentation en 2012, en particulier avec une évolution significative des fréquentations des centres d'accueil pour les primaires.

- **Accueil de loisirs sans hébergement – Evolution totale des effectifs (en journée – enfant)**

	2009	2010	2011	2012
ALSH Maternelle	7 590	7 394	7 755	7 341
ALSH Primaire	7 477	8 405	8 180	9 566
<b>Total</b>	<b>15 067</b>	<b>15 799</b>	<b>15 935</b>	<b>16 907</b>
Variation N/N-1		4,86%	0,86%	6,10%

Article fonctionnel 9260 – Famille, services communs : la situation financière des structures pour personnes âgées est équilibrée. Le CCAS a établi son besoin de financement à hauteur de 180K€ pour l'année 2012.

Article fonctionnel 9263 – Aides à la famille : la prise en charge du poste de coordinatrice petite enfance s'établit pour la première fois en 2012 sur une année pleine.

Article fonctionnel 92814 – Eclairage public : un rattrapage de 3 années a été opéré en 2012 en termes de révision de prix sur le marché d'entretien du réseau d'électricité (+27K€).

Article fonctionnel 92824 – Aménagements urbains : la préparation du renouvellement du contrat de Délégation de Service Public relatif au réseau de chaleur, a conduit la ville à engager certaines dépenses d'ingénierie en 2011 (diagnostic, assistance à maîtrise d'ouvrage...) qu'elle n'a pas eu à reconduire intégralement en 2012.

Les crédits consommés en matière de charges de personnels représentent un taux d'exécution à hauteur de 98,5 %. La différence entre le prévisionnel et les réalisations 2012 tient compte de postes dont la vacance a été plus longue que prévue.

De plus, l'enveloppe concernant les accueils de loisirs est calibrée en fonction d'une augmentation prévisionnelle des effectifs et de l'encadrement possible par des agents déjà titulaires et présents durant cette période. La réalisation a été inférieure à 60K€ à cette prévision.

Enfin, certaines formations ont débuté en fin d'année et ne seront valorisées qu'en fin de cycle, en 2013 (-15K€).

L'ensemble des évolutions de dépenses de fonctionnement est repris dans le tableau suivant :

ARTICLE FONCTIONNEL	CA <sub>11</sub>	BP <sub>12</sub>	CA <sub>12</sub>	CA <sub>12</sub> / CA <sub>11</sub> (%)	CA <sub>12</sub> / BP <sub>12</sub> (%)
92020 - ADM. GALE DE LA COLLECTIVITE	1 371 151,03	1 606 650,00	1 581 131,72	15,31%	-1,59%
920201 - PERSONNEL TECHNIQUE	1 124 299,53	1 140 200,00	1 177 529,92	4,73%	3,27%
92021 - ASSEMBLEE LOCALE	287 537,19	298 500,00	298 309,36	3,75%	-0,06%
92022 - ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	17 840,99	32 700,00	18 413,70	3,21%	-43,69%
92023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	162 468,33	158 477,00	156 988,60	-3,37%	-0,94%
92024 - FETES ET CEREMONIES	138 723,45	126 260,00	104 102,90	-24,96%	-17,55%
92025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS	614 500,34	669 400,00	668 426,43	8,78%	-0,15%
92026 - CIMETIERE	73 953,56	74 600,00	76 269,69	3,13%	2,24%
<b>Total : 920 - SERVICES GENERAUX</b>	<b>3 790 474,42</b>	<b>4 106 787,00</b>	<b>4 081 172,32</b>	<b>7,67%</b>	<b>-0,62%</b>
92112 - POLICE MUNICIPALE	684 116,62	709 380,00	698 735,27	2,14%	-1,50%
<b>Total : 921 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE</b>	<b>684 116,62</b>	<b>709 380,00</b>	<b>698 735,27</b>	<b>2,14%</b>	<b>-1,50%</b>
92213 - CLASSES REGROUPEES	2 622 369,22	2 935 200,00	2 833 549,47	8,05%	-3,46%
92251 - RESTAURATION SCOLAIRE	1 443 063,47	1 302 700,00	1 402 364,54	-2,82%	7,65%
92255 - CLASSES DE DECOUVERTE	190 593,30	205 200,00	170 261,08	-10,67%	-17,03%
<b>Total : 922 - ENSEIGNEMENT - FORMATION</b>	<b>4 256 025,99</b>	<b>4 443 100,00</b>	<b>4 406 175,09</b>	<b>3,53%</b>	<b>-0,83%</b>
92311 - EXPRESSION MUSICALE	435 901,72	451 450,00	454 263,44	4,21%	0,62%
92314 - SALLES DE SPECTACLES	38 026,06	36 800,00	36 520,84	-3,96%	-0,76%
92321 - BIBLIOTHEQUE	274 856,53	291 450,00	290 366,18	5,64%	-0,37%
9233 - ACTION CULTURELLE	135 250,70	176 850,00	177 771,40	31,44%	0,52%
9233 1 - MAISON FOLIE	90 263,11	80 950,00	80 021,78	-11,35%	-1,15%
9233 2 - LILLE 3000	5 794,00	50 305,00	46 727,67	706,48%	-7,11%
<b>Total : 923 - CULTURE</b>	<b>980 092,12</b>	<b>1 087 805,00</b>	<b>1 085 671,31</b>	<b>10,77%</b>	<b>-0,20%</b>
92413 - PISCINE	734 919,30	709 130,00	692 965,56	-5,71%	-2,28%
92414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	775 442,55	833 400,00	741 410,06	-4,39%	-11,04%
92421 - CENTRES DE LOISIRS	476 306,63	568 550,00	520 285,07	9,23%	-8,49%
92422 - AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	461 321,37	508 970,00	470 574,17	2,01%	-7,54%
<b>Total : 924 - SPORT ET JEUNESSE</b>	<b>2 447 989,85</b>	<b>2 620 050,00</b>	<b>2 425 234,86</b>	<b>-0,93%</b>	<b>-7,44%</b>
9260 - SERVICES COMMUNS	736 012,52	784 900,00	642 389,16	-12,72%	-18,16%
9261 - SERVICES AUX AINES	2 482 790,45	2 505 000,00	2 505 614,26	0,92%	0,02%
9263 - AIDES A LA FAMILLE	107 438,49	140 700,00	128 342,93	19,46%	-8,78%
9264 - CRECHE	490 519,88	529 170,00	492 436,27	0,39%	-6,94%
9264 1 - HALTE GARDERIE	227 762,79	220 250,00	219 828,01	-3,48%	-0,19%
<b>Total : 926 - FAMILLE</b>	<b>4 044 524,13</b>	<b>4 180 020,00</b>	<b>3 988 610,63</b>	<b>-1,38%</b>	<b>-4,58%</b>
92813 - PROPRETE URBAINE	420 862,29	411 000,00	352 244,92	-16,30%	-14,30%
92814 - ECLAIRAGE PUBLIC	246 334,03	273 000,00	276 874,53	12,40%	1,42%
92823 - ESPACES VERTS URBAINS	1 297 102,42	1 292 400,00	1 256 306,41	-3,15%	-2,79%
92824 - AMENAGEMENT URBAIN	426 810,44	338 150,00	303 741,64	-28,83%	-10,18%
<b>Total : 928 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS</b>	<b>2 391 109,18</b>	<b>2 314 550,00</b>	<b>2 189 167,50</b>	<b>-8,45%</b>	<b>-5,42%</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>18 594 332,31</b>	<b>19 461 692,00</b>	<b>18 874 766,98</b>	<b>1,51%</b>	<b>-3,02%</b>

## a.2) Les recettes

Les recettes de fonctionnement, hors produits de cessions et opérations de placement financier s'élèvent à 22 903 652,81 € en 2012, soit une évolution de 2,2 % par rapport à 2011.

En 2012, les dotations de péréquation ont joué un rôle prépondérant dans l'évolution positive de nos recettes totales de fonctionnement en dépit du minimum garanti pour le fonds départemental de péréquation de TP (-245K€).

		CA11	CA12	ECART	
				K€	%
<b>RECETTES NON AFFECTEES</b>					
<b>ETAT</b>	7411 DOTATION FORFAITAIRE	4 842 380	4 820 447	-22	-0,45%
	74123 DOTATION SOLIDARITE URBAINE	3 177 265	3 348 053	171	5,38%
	745 DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 808	2 808		0,00%
	74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	355 181	382 943	28	7,82%
	74837 DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN	317 691	604 900	287	90,41%
	AUTRES DOTATIONS	1 722	1 169	-1	-32,11%
	<b>932 DOT. ET PARTIC.NON AFFECTEES DE L'ETAT</b>	<b>8 697 047</b>	<b>9 160 320</b>	<b>463</b>	<b>5,33%</b>
	7482 ETAT - COMPENSATION POUR PERTE TA		594	1	
	74833 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	102 185	85 423	-17	-16,40%
	74834 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	91 143	112 845	22	23,81%
	74835 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	447 189	463 246	16	3,59%
	<b>933 IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES</b>	<b>640 517</b>	<b>662 108</b>	<b>22</b>	<b>3,37%</b>
	<b>TOTAL ETAT</b>	<b>9 337 564</b>	<b>9 822 428</b>	<b>485</b>	<b>5,19%</b>
<b>CG59</b>	74832 ETAT - FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION TP	323 506	79 249	-244	-75,50%
	<b>TOTAL CG59</b>	<b>323 506</b>	<b>79 249</b>	<b>-244</b>	<b>-75,50%</b>
<b>LMCU</b>	7321 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 098 509	2 098 509		0,00%
	7322 DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	436 571	440 064	3	0,80%
	7325 FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL		48 200	48	
	<b>TOTAL LMCU</b>	<b>2 535 080</b>	<b>2 586 773</b>	<b>52</b>	<b>2,04%</b>
	<b>DROITS DE MUTATION</b>	<b>467 710</b>	<b>430 350</b>	<b>-37</b>	<b>-7,99%</b>
	<b>TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE</b>	<b>0</b>	<b>110 136</b>	<b>110</b>	
	<b>AUTRES TAXES (TLPE,TAXE PYLÔNE ELECTRIQUE,TAXE SUR ES APPAREILS AUTOMATIQUES...)</b>	<b>30 976</b>	<b>33 058</b>	<b>2</b>	<b>6,72%</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 694 836</b>	<b>13 061 994</b>	<b>292</b>	<b>2,89%</b>

Entre 2005 et 2012, la Dotation de Solidarité Urbaine a évolué de plus de 114 %.

Malgré un ralentissement dans l'évolution de cette dotation depuis 2009, les recettes qu'elle génère sont néanmoins, au regard des autres composantes de la DGF, les plus dynamiques.

DSU	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Montant</b>	1 367 320,00	1 805 290,00	2 151 651,00	2 420 230,00	2 703 065,00	2 938 305,00	3 177 265,00	3 348 053,00
<b>dont DSU "Cible"</b>					234 430,00	202 803,00	194 885,00	116 774,00
<b>Evolution / n-1</b>	24,96%	32,03%	19,19%	12,48%	11,69%	8,70%	8,13%	5,38%

Compte tenu d'une révision des critères, aucune réfaction n'a été opérée cette année sur le complément de garantie (contrairement à l'écrêtement observé l'année précédente).

En matière de Dotation de Solidarité Communautaire, LMCU a simplement révisé, sur la base d'un taux d'évolution unique, son versement 2013 à l'ensemble des communes.

Les bases locatives ont été revalorisées mécaniquement en fonction du taux repris dans la loi de finances 2012 soit 1,8 %. Cependant, certaines années, il arrive que l'évolution des bases soit plus importante suite aux résultats des travaux de la Commission Consultative des Impôts Directs en partenariat avec les services fiscaux. Par ailleurs concernant les bases de taxe foncière, on observe que certains bailleurs ont bénéficié d'une exonération temporaire liée à la présence d'une partie de leur patrimoine en Zone Urbaine Sensible.

	BASES 2011	PRODUITS 20101	BASES 2012	PRODUITS 2012	▲ % BASES
TH	12 881 131	2 452 567	13 219 165	2 516 929	2,62%
TF	14 891 265	2 595 547	14 795 186	2 578 801	-0,65%
TFNB	20 875	10 197	25 371	12 394	21,54%

Les produits issus des transactions immobilières sont conformes aux prévisions budgétaires et confirment l'hypothèse avancée lors de la préparation budgétaire 2012 concernant le ralentissement des ventes d'immobiliers lié, en outre, aux réformes fiscales sur les plus-values et les donations.

Taxes additionnelles	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Montant	424 724,39	473 004,81	524 195,89	431 536,77	380 307,85	403 889,92	467 710,04	430 349,71
Evolution / n-1	14,15%	11,37%	10,82%	-17,68%	-11,87%	6,20%	15,80%	-7,99%

Les intérêts 2012 perçus au titre du placement des valeurs mobilières s'élèvent à 43 010,49 €.

Le bilan de la section de fonctionnement s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
920 - 928 Charges et recettes ventilées	18 874 767	4 690 524
931 Opérations financières		43 010
932 Dotations		8 555 420
933 Impôts et taxes		9 009 797
Sous-total - Epargne de gestion 2012		3 423 985
Dotation de Développement Urbain		604 900
Cession placements financiers		380 882
Cessions immobilières		1 089 379
Total - Epargne nette disponible 2012		5 499 146

L'épargne dégagée sur la base des seules opérations courantes de la ville s'établit en 2012 à hauteur de 3,4M€, soit un niveau identique à celui constaté l'année précédente.

Par ailleurs, si on y ajoute les produits exceptionnels tels que les opérations de cession sur Trocadéro (intervenues en toute fin d'année) et de placements financiers (changement de produit support et donc dépenses correspondantes en investissement), ainsi que la Dotation de Développement Urbain (affectée à des opérations d'investissement), l'épargne nette disponible qu'il est possible d'affecter à l'ensemble des opérations d'équipement s'élève à 5,5M€.

## b) Section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un résultat de dépenses à hauteur de 7 488 299,30 € (dont la souscription d'une SICAV à hauteur de 379 787,14 €) et des recettes propres d'investissement consolidées à hauteur de 2 917 815,73 €.

Les dépenses d'investissement, réparties selon trois familles, présentent des montants et des évolutions contrastées en fonction de l'état d'avancement des projets ou des travaux en cours.

### b.1) Investissements hors P.R.U et maintenance

Le portefeuille de travaux liés au programme d'investissements hors P.R.U et maintenance représente sur l'année 2012, une consommation de crédits à hauteur de 3,8M€.

La fin des travaux d'extension du groupe scolaire Guynemer-Rollin et l'opération de démolition et de désamiantage de l'école Nicolas Poussin ont été réceptionnés respectivement à hauteur de 346K€ et 115K€.

La fermeture de la piscine municipale après la période estivale a permis le lancement des travaux (1,4M€).

Après une réouverture ponctuelle du parc du Barœul pendant les vacances d'été afin d'accueillir les ALSH, le chantier d'aménagement du parc a pu reprendre à la rentrée et consommer une enveloppe de 1,15M€.

Suite au sinistre de la salle des Provinces en 2011, la municipalité a souhaité reconstruire un équipement de mêmes fonctions et de même gabarit, dans le respect des normes actuelles notamment sur le plan environnemental afin de réaliser des économies en termes de consommation des fluides. Les travaux ont débuté en fin d'année et représentent un montant de 286K€.

### b.2) Travaux du Programme de Rénovation Urbaine

La construction de l'école Le Petit Prince a été achevée durant le premier trimestre de cette année, totalisant une enveloppe de crédits consommés en 2012 à hauteur de 922K€.

Les opérations d'aménagement sur les espaces publics, en particulier l'aménagement de l'ancienne avenue Napoléon 1<sup>er</sup> en cours d'achèvement représentent 559K€.



La restructuration de la galerie commerciale « Europe » est encore en phase pré-opérationnelle. Néanmoins, les acquisitions de cellules commerciales (357K€) se sont poursuivies en 2012.

### b. 3) Travaux de maintenance

Lors du Budget Primitif, la ville a affecté à la maintenance et à l'adaptation de son patrimoine bâti et non-bâti une somme forfaitisée à hauteur de 1,3M€.

Cette année, les services de l'administration ont consommé cette enveloppe à hauteur de près d'un million d'euros.

On peut souligner quelques opérations de maintenance réalisées dans ce cadre :

- équipements scolaires - matériel et mobiliers scolaires, travaux de peinture et d'entretien des menuiseries extérieures : 394K€,
- équipements sportifs - remise en état des pompes à la piscine, aménagement du sous-sol Rabelais, divers traitements de façade et de menuiserie : 49K€,
- équipements associatifs et culturels : construction du columbarium, instruments et logiciel de musique, travaux d'entretien au Centre Social Imagine : 57K€,
- équipements administratifs : aménagement du hall de l'hôtel de ville, mise en place du système de réservation pour les repas de restauration scolaire (frais d'étude compris : 267K€),
- aménagements des espaces verts : aménagement de l'aire de jeu Henri Dunant, aménagement des pieds d'immeuble rue d'Alsace, diverses plantations, acquisition de matériels techniques lourds : 124K€,
- entretien des divers réseaux : dévoiement de câble, entretien du réseau câblé, entretien du réseau d'éclairage public : 97K€.

Nos recettes propres d'investissement de l'année 2012 représentent un montant de 2,9M€, soit une diminution de 43 % par rapport à 2011.

En effet, la ville a perçu en 2011, compte tenu du démarrage de certaines opérations de travaux liées au Programme de Rénovation Urbaine, des avances importantes de la part de partenaires financiers. Le rythme d'avancement des travaux du PRU en 2012 ne justifiait pas le versement de nouvelles avances.

En 2012, les opérations qui ont été réceptionnées, telles que l'école Le Petit Prince et le Polyèdre, ont permis d'obtenir des soldes de financement respectivement à hauteur de 622K€ et 403K€.

Depuis l'inauguration du nouveau Centre Technique Municipal, la ville attendait une validation du dossier qui avait été transmis à l'ADEME pour un financement de l'équipement. Après une visite sur place des services instructeurs, une subvention d'équipement a été attribuée puis versée à la ville pour un montant de 150K€.

Enfin, le niveau des dépenses réalisées en 2011 permet de récupérer, au titre du Fonds de Compensation sur la TVA, une somme de 1,1M€.

La synthèse du budget de la section d'investissement est la suivante :

	RECETTES	DEPENSES
Opérations d'équipement	2 872 816	7 063 512
<i>dont investissements hors P.R.U et maintenance</i>	549 993	3 788 954
<i>dont Programme de Rénovation Urbaine</i>	1 195 464	2 283 711
<i>dont Programme de maintenance (FCTVA)</i>	1 127 358	990 848
Opérations financières	45 000	424 787
<b>Total des opérations d'investissement</b>	<b>2 917 816</b>	<b>7 488 299</b>
<b>Besoin (-) ou Excédent (+) de Financement 2012</b>	<b>-4 570 484</b>	

L'ensemble des opérations de dépenses et de recettes d'investissement fait apparaître un besoin de financement consolidé à hauteur de 4,57M€.

### c) Bilan de l'exercice 2012

La section d'investissement présente un solde déficitaire de 4 570 483,57 €. Ce résultat est intégralement couvert par l'épargne dégagée en 2012 sur la section de fonctionnement à hauteur de 5 499 146,71 €.

Par conséquent, l'exercice 2012, repris de manière isolée, présente un solde final de **928 663,14 €**.

Par ailleurs, la ville valorise certaines dépenses et recettes d'investissement sous forme de reports. En 2012, ces opérations représentent un montant respectivement de 294 258,68 € en dépenses et de 212 063,13 € en recettes, soit un solde déficitaire de 82 195,55 € qui réduit d'autant le solde final de l'exercice 2012.

Compte tenu du résultat reporté de l'exercice 2011 (2 999 591,57 €), du résultat de l'exercice 2012 et de l'état des reports 2012, il est possible de constituer une réserve d'épargne pour l'exercice 2013 à hauteur de **3 846 059,16 €**.

### B – BUDGET ANNEXE : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

Le budget annexe concerne les bâtiments disponibles à la location ou à usage commercial sur un secteur concurrentiel. La tarification de leur location est assujettie à la TVA.

On y retrouve toutes les salles qui sont louées à des particuliers et à des entreprises telles que les garages, le restaurant du Fort, le centre Vauban, la salle des fêtes du Fort, les salles du Barœul ainsi que la salle des fêtes Marie Curie.

De plus, nous y retrouvons depuis quelques années tous les locaux de la galerie commerciale « Europe » dont la ville s'est portée acquéreur, dans le cadre du PRU, afin de mener les opérations de restructuration de la galerie (création de traversants, relocalisation de certaines activités commerciales).

L'ensemble des opérations de recettes et de dépenses pour la section de fonctionnement et d'investissement est repris de la manière suivante :

#### Section de fonctionnement

Les effets de hausse du prix des fluides, en particulier de l'électricité et du chauffage, ont été contrebalancés par un effet volume lié à la baisse des locations de salles en 2012 par rapport à 2011 (37 %).

L'acquisition de nouvelles cellules commerciales situées dans la galerie commerciale « Europe » a doublé la surface propriété de la ville et, par conséquent, ses charges locatives (+128 %).

En 2012, un montant exceptionnel d'admission en non-valeur avait été prononcé suite à la liquidation judiciaire de la société occupant l'ancien local commercial « L'annexe » situé rue du Général de Gaulle.

CHAPITRE	NATURE	CA 2011	CA 2012	CA <sub>12</sub> / CA <sub>11</sub> (%)
CHAP 011				
	6061 - FOURNITURES NON STOCKABLES	69 827,83	43 375,67	-37,88%
	6063 - FOURNITURE D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 905,46	2 287,66	-41,42%
	614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	23 751,02	54 300,43	128,62%
	6152 - ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	6 609,69	4 900,97	-25,85%
	61558 - AUTRES BIENS MOBILIERS	3 264,29	1 044,72	-68,00%
	6156 - MAINTENANCE	220,00	7 455,85	3289,02%
	617 - ETUDES ET RECHERCHES	1 250,00		-100,00%
	6231 - ANNONCES ET INSERTION			
	6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	225,92		-100,00%
	627 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1,00	1,00	
	6283 - FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 152,45	10 870,23	33,34%
CHAP 65				
	654 - PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES		11 035,73	
	6541 - CREANCES DAMISES EN NON-VALEUR			
	658 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		1,47	
CHAP 66				
	668 - AUTRES CHARGES FINANCIERES	1,00		-100,00%
CHAP 67				
	673 - TITRES ANNULES	14 182,80	162,20	-98,86%
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>131 391,46</b>	<b>135 435,93</b>	<b>3,08%</b>

Par ailleurs, la stagnation des produits issus de la location des équipements s'explique par un double effet lié à la diminution du nombre de réservations, tempéré par la revalorisation de la grille tarifaire des locations.

CHAPITRE	NATURE	CA 2011	CA 2012	CA <sub>12</sub> / CA <sub>11</sub> (%)
CHAP 70				
	70831 - REDEVANCE RESTAURANT DU FORT	24 023,80	24 529,80	2,11%
	70832 - LOCATIONS DIVERSES	58 924,34	60 919,95	3,39%
	70833 - LOYERS CENTRE DES SARTS	19 440,72	17 433,36	-10,33%
CHAP 77				
	7718 - AUTRES PRODUITS EXCEP SUR OPE DE GESTION	213,21	92,97	-56,40%
	773 - MANDATS ANNULES	603,08	877,05	45,43%
	778 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 021,77	165,00	-94,54%
	<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>106 226,92</b>	<b>104 018,13</b>	<b>-2,08%</b>

## Section d'investissement

Compte tenu de nombreuses dégradations constatées sur les équipements communaux à la suite de mises à disposition, la ville a décidé depuis deux années de mettre en place un système de caution afin de responsabiliser les locataires et le cas échéant facturer les dégradations constatées lors de l'état des lieux sortant. En 2012, la ville n'a eu à constater que des incidents mineurs qui ont néanmoins entraîné quelques réparations.

CHAPITRE	NATURE	CA 2011	CA 2012	CA <sub>12</sub> / CA <sub>11</sub> (%)
CHAP 16				
1651	- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 328,66	457,32	-65,58%
CHAP 21				
2131	- CONSTRUCTION BÂTIMENTS	40 502,72	3 650,00	-90,99%
2138	- AUTRES CONSTRUCTIONS		7 998,54	
2184	- MOBILIER			
2188	- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
CHAP 23				
2314	- CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1 948,50		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>43 779,88</b>	<b>12 105,86</b>	<b>-72,35%</b>

CHAPITRE	NATURE	CA 2011	CA 2012	CA <sub>12</sub> / CA <sub>11</sub> (%)
CHAP 16				
1651	- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 481,10	381,10	-74,27%
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 481,10</b>	<b>381,10</b>	<b>-74,27%</b>

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le compte administratif 2012 de la ville et de son budget annexe « gestion du patrimoine locatif ».

Cette délibération est adoptée avec 29 voix pour (M. le Maire ne prend pas part au vote) ; 3 conseillers municipaux ayant voté contre : M. GARCIA, M. ZUNIGA et M. TONDEUX.